



# Petite Enfance

## Dossier de pré-inscription en établissement municipal

crèche collective  
multi-accueil  
crèche familiale

Ville de Saint-Herblain  
Service enfance et famille  
22, rue de l'hôtel de ville – BP 50167  
44802 Saint-Herblain Cedex  
02.28.25.26.27

## **Présentation :**

Les établissements collectifs, crèche ou multi accueil et les assistantes maternelles de la crèche familiale sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Ils accueillent des enfants âgés de 2 mois à 4 ans

Tous respectent les conditions réglementaires de sécurité et d'encadrement.

Les équipes de professionnels se réfèrent à un projet éducatif, ayant pour objectifs l'épanouissement de l'enfant et le respect de son rythme.

- Conditions d'accès : habiter Saint-Herblain.
- Participation financière : en fonction du revenu mensuel du foyer et du nombre de personnes à charge.

### **Les établissements collectifs (crèche ou multi accueil) :**

Ils sont animées par une équipe qualifiée : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, cuisinier et personnel d'entretien. L'accueil des enfants se fait par groupe d'âge, de 8 enfants maximum. Chaque groupe est pris en charge par une professionnelle qui tient compte du développement et du rythme de chaque enfant pour l'organisation des journées.

Les crèches accueillent les enfants qui viennent régulièrement.

Les multi accueils conjuguent accueil régulier et accueil occasionnel.

### **La crèche familiale :**

Les enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées par la Ville. Chaque assistante maternelle a la responsabilité de 2 ou 3 enfants. Elle est encadrée par une puéricultrice et une éducatrice de jeunes enfants.

L'accueil familial permet de respecter au mieux le rythme de vie des enfants. Chaque semaine, les enfants de la crèche familiale peuvent se rencontrer lors d'activités d'éveil organisées dans un local spécifique.

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30. Néanmoins, toute situation professionnelle nécessitant un accueil en dehors de ces horaires sera étudiée.

### **La fiche de pré inscription :**

Sur la fiche de pré inscription, vous pourrez indiquer votre préférence pour un type d'établissement (collectif ou familial) et également pour un ou plusieurs quartiers de la Ville.

Vous noterez également les jours et horaires de présence de votre enfant dans l'établissement, sans oublier de tenir compte de votre temps de déplacement.

N'hésitez pas à apporter toutes les précisions que vous jugerez utiles, par exemple si vous avez besoin d'un accueil en dehors des jours et horaires d'ouverture indiqués, si vous n'avez pas de véhicule pour vous déplacer, si vos horaires de travail sont irréguliers etc...

## **PROCEDURE POUR UNE PRÉINSCRIPTION**

La pré inscription se fait au secrétariat du Service Enfance et Famille, 22 rue de l'Hôtel de Ville. Pour cela, munissez-vous de :

- Un certificat de grossesse ou du livret de famille si l'enfant est né
- Votre numéro d'allocataire CAF.

Une estimation du tarif horaire pourra vous être fournie.

Remarque : la pré inscription ne sera pas prise en compte plus de 8 mois avant la date d'entrée souhaitée de l'enfant en crèche.

Des permanences ont lieu au 22, rue de l'hôtel de ville

- les lundi et jeudi de 13h30 à 17h30
- les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30

Si vous n'êtes pas disponible à ces horaires de permanence, il est possible de prendre rendez-vous ☎ **02.28.25.26.27**

Vous pouvez également envoyer votre dossier par courrier :

Mairie de Saint-Herblain  
Service enfance et famille  
22, rue de l'hôtel de ville  
BP 50167  
44802 Saint-Herblain Cedex

### **Suivi de votre dossier de pré inscription :**

Lors de la pré inscription, trois imprimés vous seront remis :

1. 1 attestation de pré inscription
2. 1 imprimé « naissance » à renvoyer dans un délai de 15 jours après la naissance de votre enfant avec le nom, le prénom et la date de naissance.
3. 1 imprimé « confirmation de pré inscription » à renvoyer avant la commission correspondant à la date de placement souhaité.

### **La commission d'attribution des places :**




Elle se réunit trois fois par an, en Février, Mai et Novembre. Les dossiers examinés doivent être complets. Les places sont attribuées en fonction de différents critères tels que la date de pré inscription, l'âge de l'enfant, le temps de placement demandé, la situation familiale etc...



### **Après la commission :**




Si une place vous est attribuée, vous serez contacté par téléphone et un courrier de confirmation vous sera adressé. Si la proposition correspond aux souhaits indiqués sur votre dossier et si vous la refusez, votre dossier sera classé sans suite.

Si il n'y a pas de place disponible, vous recevrez un courrier vous indiquant les démarches possibles.




# LES DIFFERENTS QUARTIERS

Quartier Nord		
<b>Multi accueil Sillon</b> 10 av. des Thébaudières  02.40.63.50.50 Horaires : 8h-18h	<b>Crèche Gourmette</b> 21 B, Bd du Val de Chézine  02.40.59.47.70 Horaires : 7h30-18h30	<b>Crèche familiale</b>  02.28.25.27.94

Quartier Bergerie	
<b>Crèche Bergerie</b> 2 rue de la Bergerie  02.40.63.02.81 Horaires : 7h-19h	<b>Crèche familiale</b>  02.28.25.27.94

Quartier Preux et Crémetterie		
<b>Crèche Preux</b> 2 rue Federico Garcia Lorca  02.40.95.02.71 Horaires : 7h30-18h30	<b>Multi accueil Soleil Levant</b> 38 rue de la Blanche  02.40.95.07.46 Horaires : 8h-18h	<b>Crèche familiale</b>  02.28.25.27.94

Quartier Est / Bellevue		
<b>Crèche Bernardière</b> 4 rue de Marseille  02.40.95.08.19 Horaires : 7h-19h	<b>Multi accueil Arlequin</b> 11 rue de Dijon  02.28.25.22.99 Horaires : 7h30-18h30 <b>Fermé le mercredi après-midi et les vacances scolaires</b>	<b>Crèche familiale</b>  02.28.25.27.94

Quartier Sud / Bourg		
<b>Crèche Pomme de reinette</b> 5 Chemin de la Solvardière  02.28.03.82.67 Horaires : 7h-19h	<b>Multi accueil Confetti</b> 11 bis Rue des Calvaires  02.40.46.05.10 Horaires : 7h30-18h30	<b>Crèche familiale</b>  02.28.25.27.94

<p align="center"> <b><u>Bureau administratif Crèche familiale</u></b>                      22 rue de l'Hôtel de Ville                        02.28.25.27.94                 </p>
--



**Service enfance et famille**

☎ 02.28.25.26.27

Saint-Herblain

Reçu le .....

## Fiche de Pré-inscription

**NOM de l'Enfant** : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : \_\_\_\_\_ ou Naissance prévue le : \_\_\_\_\_

Sexe : masculin  féminin  Date souhaitée de placement : \_\_\_\_\_

### **Type d'établissement souhaité**

Crèche collective  Crèche familiale  Multi Accueil  Indifférent

### **Quartier souhaité, par ordre de priorité (voir liste sur feuille jointe)**

Choix 1 : \_\_\_\_\_

Choix 2 : \_\_\_\_\_

Choix 3 : \_\_\_\_\_

### **Calendrier prévisionnel d'accueil de l'enfant** : (indiquez les heures de présence de l'enfant)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi *

\* Préciser votre besoin : tous les samedis, 1 samedi par mois etc...

### **Précisions** :



Service enfance et famille

## Fiche Famille

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : Né le : \_\_\_\_\_ ou prévu le : \_\_\_\_\_

<b>NOM du PÈRE :</b> _____	<b>NOM de la MERE :</b> _____
<b>Prénom :</b> _____	<b>Prénom :</b> _____
<b>Adresse :</b> _____ _____	<b>Adresse si différente :</b> _____ _____
<b>Adresse mail :</b> _____	<b>Adresse mail :</b> _____
<b>Téléphone domicile :</b> _____	<b>Téléphone domicile :</b> _____
<b>Téléphone travail :</b> _____	<b>Téléphone travail :</b> _____
<b>Téléphone portable :</b> _____	<b>Téléphone portable :</b> _____
<b>Profession :</b> _____	<b>Profession :</b> _____
<b>Nom et adresse de l'employeur :</b> _____ _____	<b>Nom et adresse de l'employeur :</b> _____ _____
<b>Situation familiale :</b> Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/>	<b>Situation familiale :</b> Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/>
Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/>	Vie maritale <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/>
Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>	Séparé <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/>

Numéro d'allocataire C.A.F. : \_\_\_\_\_

Nom et Prénom des enfants vivant au foyer	Né(e) le	Observations